

Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM LE NEUBOURG 13 PLACE ARISTIDE BRIAND 27110 LE NEUBOURG déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

DEPARROIS Paul, gérant de la société A.M.P, société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe CHEZ M DEPARROIS ET MME LENAIN 23 RUE ALBERT PARISSOT 27800 THIBOUVILLE, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : DEPARROIS Paul, 23 RUE ALBERT PARISSOT 27800 THIBOUVILLE
Nombre de parts : 80 Montant versé : 800 €

- Associé : LENAIN Amandine, 23 RUE ALBERT PARISSOT 27800 THIBOUVILLE
Nombre de parts : 20 Montant versé : 200 €

En conséquence, sur demande de DEPARROIS Paul, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

[Signature]

lu et approuvé

[Signature]

Lucie LOTHON
Chargée d'affaires professionnels

JST16

Crédit Mutuel
13, place Aristide Briand
27110 LE NEUBOURG
Tél. 02 27 34 00 43 (coût local et taxé)
Fax 02 32 29 11 39 ✉ 02174@creditmutuel.fr
N° ORIAS 07 003 758

